

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES FINANCES

527,648 milliards de Fcfa destinés aux programmes alloués au ministre Adama Coulibaly

I.B.

Le projet de budget pour l'année 2025 du ministère du Budget et des Finances d'un montant de 527,648 milliards de Fcfa a été adopté, le mardi 19 novembre 2024, par les députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef). Au cours de cette session parlementaire qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, à Abidjan Plateau, le ministre du Budget et des Finances, Adama Coulibaly a soutenu que ces ressources seront destinées à 11 programmes. Adama Coulibaly a rappelé à cette occasion que son ministère assure la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière financière, monétaire, budgétaire, douanière, fiscale et de gestion des marchés publics. Le ministre a présenté les objectifs globaux qui sont au nombre de 7, avec des indicateurs de performance assortis et liés à des programmes. Le premier objectif



Le ministre du Budget et des Finances dispose d'une enveloppe de 527,648 milliards de Fcfa pour la conduite de ses activités en 2025. (Ph. DR)

global, c'est d'assurer le pilotage des activités du ministère, avec comme indicateur de performance ou de réalisation globale, le plan d'action stratégique du ministère, un élément lié à l'administration générale. Optimiser la gestion des ressources publiques et la supervision du secteur financier, le deuxième objectif. Comme indicateur de performance, il s'agit du taux de mobilisation des ressources publiques assignée au trésor, un élément porté par le programme matériel comptabilité publique. Le troisième objectif vise à accroître les recettes douanières. Quatrième objectif, mobiliser les recettes fiscales intérieures de l'État avec le taux de réalisa-

tion des objectifs de recettes fiscales et renforcer la transparence dans la gestion budgétaire, indicateur du taux de publication des documents budgétaires et renforcer la gouvernance dans les marchés publics. Le délai moyen de passation des marchés est l'un des objectifs inscrits aux priorités. Il est porté par le programme marchés publics. Le 7^{ème} objectif vise à optimiser la gestion des financements avec comme indicateur, le taux de remboursement de la dette aussi bien intérieure qu'extérieure. Ce chapitre est porté par le programme gestion des financements à long terme d'orientation stratégique. Après les différents éclairages apportés sur ce qui apparaissait comme des zones d'ombre pour les députés, notamment s'agissant de la dette extérieure, les députés de la Caef ont voté à l'unanimité le projet de budget du ministère du Budget et des Finances.

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Le Seip donne des clés pour réaliser une bonne épargne

Marina NOUAN

Débutée le mercredi 13 novembre 2024, la 7^e édition du Salon de l'investissement, de l'épargne et du patrimoine (Seip) s'est achevée le jeudi 14 novembre, au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan-Cocody. Le Seip qui se veut être un rendez-vous annuel incontournable de l'éducation financière en Côte d'Ivoire est co-organisé par l'Agence, structure dirigée par Leticia N'Cho-Traoré, et par Eco-bank-CI. Cette édition 2024 s'est déroulée sous le thème : « C'est une question d'argent. Prenez le contrôle de vos finances ». A la clôture de l'évènement, et surtout au cours de la masterclass dénommée l'Apéro Cash dont le thème était « Epargne, investissement et patrimoine », Leticia N'cho-Traoré, également commissaire générale du Salon, a noté l'importance d'établir un budget (ce que tu gagnes, ce que tu dépenses, ce que tu épargnes et ce que tu investis) avant d'épargner. A l'en croire, le budget doit comprendre 50% des charges fixes, 30% des

charges variables et 20% de l'épargne. Par ailleurs, Leticia N'Cho-Traoré a recommandé de recourir à des professionnels en vue d'avoir des conseils pour mieux investir et gérer son patrimoine. Pour la commissaire générale du Seip, s'orienter vers des institutions financières permettra à celui qui veut épargner d'avoir de bonnes informations et faire ainsi le choix qu'il faut. Le directeur général de l'institution financière co-organisatrice, Paul-Harry Aithnard s'est réjoui de la tenue de cette 7^e édition du Seip et de l'amélioration de l'épargne des ménages. S'appuyant sur des données de la Banque mondiale, il a confié qu'aujourd'hui, ce sont 88% des adultes qui possèdent un compte mobile money. « En 2014, il y avait seulement 16% d'Ivoiriens qui avaient un compte bancaire. Aujourd'hui, ce chiffre est quasiment de 30%. Lorsqu'on prend le taux d'épargne sur les 7 années de ce Salon, on est passé de 20% à quasiment 40% », a-t-il ajouté soulignant que l'un des objectifs de ce salon était d'amener le maximum de personnes à avoir la culture de l'épargne.

MISE EN OEUVRE DE LA NOUVELLE FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE

Le secteur privé et la Dgi en phase

Marina NOUAN

Dans le cadre de ses activités de la semaine, la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) a organisé, mardi 19 novembre 2024, à Abidjan-Marcory, une session d'information sur la Facture normalisée électronique (Fne). A cette occasion, la Cgeci et la Direction générale des impôts (Dgi) ont fait part de leur vision commune concernant la mise en œuvre de la nouvelle Facture normalisée électronique. Le représentant de la Cgeci, Gérard Attoungbré, par ailleurs membre de la Commission juridique et fiscale du patronat, a salué la tenue de cette activité qui, pour lui, cadre bien avec le partenariat entre la Cgeci et la Dgi. Il a relevé l'avantage d'une telle réforme pour le secteur privé. « Pour le secteur privé, c'est une transparence, dans la mesure où celui qui travaille avec vous sur la plateforme, vous savez qu'il y a une existence fiscale, légale, et que dans ce moment-là, vous pouvez faire des transactions sécurisées avec cette personne », a-t-il laissé entendre. Et de poursuivre : « Toutes les transactions seront enregistrées sur la



Gérard Attoungbré de la Cgeci (4e à partir de la droite) a relevé des avantages de la Fne. (Ph. DR)

plateforme. Donc si tu n'es pas sur la plateforme, tu n'existes pas. Ça veut dire qu'en ce moment-là, la Dgi a le contrôle de ce qui se passe en termes de facturation, donc en termes de vie économique du pays, et donc permet en ce moment-là de s'assurer que l'ensemble des contribuables qui sont sur la plateforme et qui ont des factures participent également à la vie fiscale et payent des impôts ». Avant lui, le Directeur régional des impôts de Cocody nord, Narossotié Fofana, également chef de l'unité métier de l'équipe du projet de digitalisation de la Dgi, a indiqué que ce projet est à sa phase pilote. A l'en croire, le système de facturation va faire l'ob-

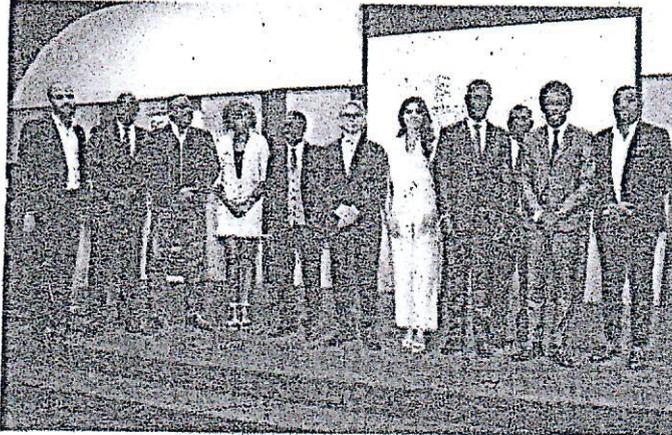
jet d'évolution à partir de 2025. « A partir de 2025, nous allons passer à la dématérialisation de la facture. Et donc, nous aurons à mettre en œuvre le système de facture normalisée électronique Fne, qui va donc permettre de remplacer la facture normalisée papier et surtout régir les transactions entre les entreprises et leurs clients, tout simplement », a-t-il dit retraçant l'histoire de la facturation qui, selon ses dires, a connu trois grandes périodes. Il a expliqué que tout a débuté en 2005 où l'édition était encore libre et à l'initiative des entreprises. C'est à partir donc de cette période, a-t-il déclaré, qu'il y a eu la facture normalisée avec la version papier.



Leticia N'cho-Traoré et Paul Harry Aithnard satisfaits de la tenue de cette 7^e édition du Seip. (Ph. DR)

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

La facture électronique normalisée entre en vigueur en janvier 2025



Une vue des hommes d'affaires européens et les experts de la DGI

Etienne Ban



La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, le jeudi 19 décembre dernier, l'entrée en vigueur de la facture électronique normalisée à partir de janvier 2025.

Cette annonce rapportée par une dépêche de l'AIP, a été faite, lors d'un petit-déjeuner organisé à Abidjan par la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (EUROCHAM).

Norossotier Adama Fofana, chef de l'unité métier de l'équipe projet digitalisation de la DGI, a précisé à un auditoire composé d'opérateurs économiques que la loi rela-

tive à cette mesure a déjà été votée et attend sa promulgation. Un arrêté ministériel viendra en définir les étapes de mise en œuvre, avec une période transitoire prévue jusqu'à la fin du premier trimestre 2025.

Le système traditionnel de facturation disparaîtra progressivement, avec des modalités simplifiées pour les grandes entreprises, tandis que les petites entreprises bénéficieront d'un accompagnement pour répondre aux exigences du nouveau système.

Adama Fofana a expliqué que le nouveau système permettra aux entreprises de conserver leurs habitudes tout en certifiant électroniquement les factures via une plateforme baptisée « FNE ». Il a également précisé que la facture électronique reprendra tous les éléments de la version papier.

Michel Clier, président de la commission juridique et fiscale d'EUROCHAM, a salué cette initiative et la collaboration avec la DGI. « Cette solution répond à nos inquiétudes et s'inscrit dans la vision d'une Côte d'Ivoire moderne », a-t-il indiqué.

Créée en 2009, EUROCHAM rassemble plus de 200 entreprises européennes opérant en Côte d'Ivoire, allant de grandes multinationales à des PME.

PAIEMENT DES PARIEURS EN LIGNE

La LONACI lance une nouvelle application

EB



La Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a dévoilé une nouvelle application, "PAY ME", destinée à offrir un paiement instantané et sécurisé des gains des parieurs.

Le lancement officiel de cette application s'est tenu le vendredi 20 décembre dernier, à l'hôtel Azalaï d'Abidjan-Marcory, en présence du directeur général de la LONACI, Dramane Coulibaly.

« Avec cette innovation, nous offrons plus de sécurité et de flexibilité à nos joueurs. De plus, en limitant les transactions en espèces, « Payme By Lonaci » contribue à l'inclusion financière, un facteur clé de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité, selon la Banque mondiale », a expliqué M. Coulibaly. Il a également souligné que cette application constitue une avancée dans la lutte contre le blanchiment des capitaux en Côte d'Ivoire.

« Le numérique est un levier essentiel pour notre croissance. Nous sommes pleinement engagés dans cette stratégie pour un développement durable », a-t-il ajouté.

De son côté, Oumar Diarra, directeur marketing et expérience client de la LONACI, a précisé que le paiement physique



Le Directeur général de la Lonaci Dramane Coulibaly est fier de la nouvelle application

des parieurs prenait auparavant dix jours. Il a qualifié l'application de « révolutionnaire » pour répondre rapidement et efficacement aux attentes des parieurs.

Pour utiliser "PAY ME", les parieurs doi-

vent télécharger l'application, saisir les références de leur ticket et valider la transaction. Le paiement est ensuite effectué sur leur compte mobile money.

ECO-FLASH

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE : La Côte d'Ivoire s'active pour être dans les clous du GAFI

La Côte d'Ivoire est déterminée à sortir de la liste grise dans laquelle l'inscrit le Groupe d'Action Financière (GAFI). Pour cela, selon la page Facebook du gouvernement ivoirien, elle a lancé une série de visites d'information et de travail avec les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération (LBC/FT/FP).

Ces rencontres, qui ont débuté depuis le 16 décembre dernier, vont prendre fin 26 décembre prochain. Elles visent à renforcer la synergie entre les parties et à lever les obstacles à la mise en œuvre des 14 mesures correctives identifiées par le GAFI. Lors de la première séance de travail, Alain Philippe Pohan, directeur de cabinet adjoint du Premier ministre, a insisté sur l'importance de la communication et de l'engagement des acteurs pour atteindre les objectifs fixés.

Le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly a, quant à lui, souligné le rôle stratégique de la sensibilisation et de la formation dans ce processus. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement de consolider son dispositif national et de répondre efficacement aux exigences internationales en matière de lutte contre la criminalité financière.

CZO

SECTEUR RIZICOLE Des acteurs de la CEDEAO en partage d'expériences à Kano

Le secrétariat exécutif de l'Observatoire du riz de la CEDEAO (ERO) a réuni, selon le site internet de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), trente acteurs du secteur rizicole à Kano, au Nigeria, dans le courant de la deuxième semaine du mois de décembre (9 au 12) pour une visite régionale de partage d'expériences. Les participants, issus de sept pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) d'Afrique de l'ouest, ont renforcé leurs connaissances sur les systèmes d'irrigation et la mécanisation de la riziculture.

Cette initiative a mis en lumière des pratiques novatrices, comme l'irrigation par gravité facilitée par le barrage de Tiga et les modèles de mécanisation au Nigeria, qui incluent, la vente et la localisation déquippements agricoles. Les échanges ont permis aux participants de découvrir des solutions adaptées pour moderniser la riziculture et améliorer la productivité dans leurs pays respectifs.

Avec cette visite, la CEDEAO montre son engagement à promouvoir une coopération régionale pour atteindre l'autosuffisance en riz et renforcer la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest.

CZO

FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE (FNE)

La Dgi et le secteur privé s'accordent



Une représentation des différents secteurs qui ont pris part à cette rencontre. (Ph. A.L.)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Facture normalisée électronique (Fne), la Direction générale des impôts (Dgi) et le secteur privé de Côte d'Ivoire se sont accordés, le mardi 19 novembre 2024, au cours d'une session d'information qui s'est tenue à Marcory. Cette rencontre était, à en croire le Directeur régional des impôts de Cocody Nord, Norossotier Fofana, à sa phase pilote. Selon lui, le système de facturation va faire l'objet d'évolution à partir de 2025. Car, à le suivre, la facturation est quelque chose de dynamique qui a connu trois grandes périodes au cours de son histoire. Tout débute en 2005 où l'édition était libre et à l'initiative des entreprises, selon Norossotier Fofana. A partir de 2005, il y a eu la facture normalisée avec la version papier. « A partir de 2025, nous allons passer à la dématérialisation de la facture. Et donc, nous aurons à mettre en œuvre le système de facture norma-

lisée électronique, qui va donc permettre de remplacer la facture normalisée papier et surtout régir les transactions entre les entreprises et leurs clients, tout simplement », a fait savoir Norossotier Fofana, par ailleurs chef de l'Unité métier de l'équipe du projet de digitalisation de la Dgi.

La particularité de la Fne, selon lui, sera la mise en place d'une plateforme de certification de facture, sur laquelle toutes les entreprises seront inscrites. Pour sa part, le représentant de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), Gérard Attoungbré, s'est dit satisfait suite aux préoccupations levées par le secteur privé. « Nous sommes satisfaits parce que cela va dans le sens du partenariat qui a été initié depuis plusieurs années entre la Dgi et le Patronat. La Dgi initie des réformes, et le patronat apporte sa contribution en termes de critique

ou en termes d'amélioration souhaitée, telle que la mise en place de la réforme », a déclaré Gérard Attoungbré qui est à la Commission juridique et fiscale du Patronat. A le suivre, cette nouvelle mesure a pour avantage d'étendre l'assiette fiscale des entreprises. En clair, l'ensemble des transactions vont se faire en B2B et B2C... « L'ensemble des transactions seront enregistrées sur la plateforme. Donc si tu n'es pas sur la plateforme, tu n'existes pas. Ça veut dire qu'à ce moment-là, la Dgi a le contrôle de ce qui se passe en termes de facturation, donc en termes de vie économique du pays, et donc permet à ce moment-là de s'assurer que l'ensemble des contribuables qui sont sur la plateforme et qui ont des factures participent également à la vie fiscale et payent des impôts », a-t-il indiqué.

Arsène LOHOURE

POUR AMÉLIORER LEUR VIABILITÉ SOCIALE ET FINANCIÈRE

L'Apsfd-CI renforce les capacités des systèmes financiers décentralisés

Responsables des Opérations, des Systèmes d'information et de gestion (Sig), les auditeurs internes, les responsables en charge de la Gestion de la performance sociale et environnementale (Gpse) et de la conformité. Ce sont divers acteurs des Systèmes financiers décentralisés (Sfd) qui ont pris part, les 13 et 14 novembre 2024, à Cocody-Bonoumin, à une formation initiée par l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés de Côte d'Ivoire (Apsfd-CI). Il s'est agi de renforcer les capacités des participants sur le "Processus d'implémentation des normes universelles de gestion de la performance sociale et environnementale, et cadre de certification sur les pratiques de protection des clients". Objectif : leur permettre d'améliorer leur viabilité sociale et financière à travers une implémentation effective des normes universelles de Gpse. Selon Cyrille Tanoé, Directeur exécutif de l'Apsfd-CI, les normes universelles de la Gpse constituent une référence qui guide le travail de plusieurs parties prenantes du secteur de la finance inclusive et responsable (institutions financières, ré-



Photo de famille après l'ouverture des travaux. (Ph. Dr)

seaux, prestataires d'assistance techniques...). Il a exhorté les participants à s'approprier ces normes pour, non seulement s'aligner sur les standards, mais aussi assurer un équilibre entre la préservation de leur pérennité et la prise en compte des principes de l'inclusion financière. Pendant ces deux jours, les participants ont mis à profit ces deux jours pour passer en revue le contexte des normes universelles de Gpse et de la protection des clients ; comprendre les dimensions des normes universelles de la Gpse et les avantages liés à leur mise en œuvre efficace ;

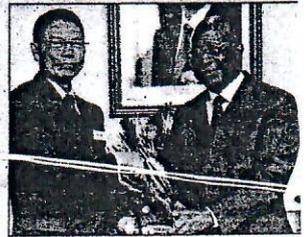
analyser l'importance et les avantages liés à la mise en œuvre efficace des normes universelles de la Gpse ; comprendre leur processus d'implémentation ainsi que les avantages liés à la certification des institutions financières sur les pratiques de protection des clients. Ils ont également pu découvrir les ressources disponibles pour les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de performance sociale et environnementale.

Alassane SANOU

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-CORÉE DU SUD

Le pasteur évangéliste Yoon Seok-Jeon prédit un bon développement pour la Côte d'Ivoire

A la tête de l'église évangélique Mission internationale d'évangélisation (Mie), le pasteur évangéliste Yoon Seok-Jeon a entamé une tournée d'évangélisation, le mardi 19 novembre 2024, à Yamoussoukro. Bien avant cette date, le prédicateur sud-coréen s'est entretenu avec Léon Kacou Adom, ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, au cabinet de ce dernier, à Abidjan-Plateau, le lundi 18 novembre 2024. « La Corée du sud était un pays avec plus de difficultés et n'était même pas développé. Aujourd'hui, vous découvrirez qu'elle est positionnée parmi les pays développés, avec une technologie de pointe. Je suis conscient qu'avec le président de la République et toute son expérience, la Côte d'Ivoire peut être un pays développé en Afrique mais également dans le monde », a dit l'évangéliste. Il a dit être heureux de toutes les infrastructures qui sont créées en Côte d'Ivoire pour la développer. « Nous sommes confiants que la Côte d'Ivoire peut aller de l'avant sur le plan économique. La Corée du sud a traversé beaucoup de difficultés mais aujourd'hui, elle est sortie de ces difficultés et est devenue un pays économiquement développé », a-t-il rappelé, avant d'ajouter : « La Corée du sud est prête à accompagner la Côte d'Ivoire ».



Après des échanges cordiaux, Pasteur Yoon (à gauche) et M. Adom ont échangé des présents. (Ph. Dr)

Yoon Seok-Jeon est arrivé en Côte d'Ivoire avec des chefs d'entreprise coréens. Pendant sa rencontre avec le chef de la diplomatie ivoirienne, il a cité l'exemple de la société Samsung qui a un chiffre d'affaires annuel de 5 milliards de dollars américains (soit plus de 3 096 milliards de F Cfa). Selon lui, cette entreprise peut amener la technologie en Côte d'Ivoire pour développer les futures entreprises ivoiriennes. « Nous allons prier pour la Côte d'Ivoire », a-t-il dit.

De son côté, le ministre Kacou Adom s'est réjoui de la présence du pasteur Yoon Seok-Jeon et sa forte délégation. Il leur a fait le point de la situation économique et politique de la Côte d'Ivoire, en mentionnant que les signaux sont au vert. « Les réalisations des infrastructures à Abidjan et à l'intérieur du pays sont visibles. Beaucoup de choses ont été réalisées avec l'arrivée du président Ouattara aux affaires », a-t-il dit à ses hôtes, avant de relever le bon état de la coopération avec la Corée du sud.

Omar Abdel Kader TANI

COMMUNIQUÉ DU LIQUIDATEUR DE LA SCI PERSPECTIVE 2000

À TOUS LES ACQUÉREURS ET NOTAIRES INSTRUMENTAIRES DE LOTS DE LA SCI PERSPECTIVE 2000

Par arrêt numéro 353/2020 du 20 novembre 2020, la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage dite CCJA a désigné Monsieur N'guessan Adrien Kobenan, expert-comptable diplômé, sis à Abidjan Angré 8ème Tranche Immeuble YAHA, 01 BP 942 Abidjan 01. Tél. 27 22 50 07 44 en qualité de nouveau Liquidateur de la SCI PERSPECTIVE 2000 en remplacement de Monsieur Edi René, Ex-Liquidateur.

La requête aux fins de suspension de la nomination de Mr N'guessan Adrien Kobenan introduite à la demande de Monsieur Edi René le 15 décembre 2021 a été rejetée par la Cour de Cassation réunie en assemblée plénière le 30 avril 2024, confirmant ainsi Monsieur N'guessan Adrien Kobenan dans ses fonctions de Liquidateur de la SCI Perspective 2000.

Le nouveau liquidateur invite par conséquent :

- 1- Tous les acquéreurs de lots Immobiliers de la SCI Perspective 2000 (Cocody Bonoumin) à lui produire leurs titres de propriété sous peine de forclusion et poursuite judiciaire.
- 2- Lesdits acquéreurs à suspendre tous les travaux de construction, sur les parcelles de la SCI Perspective 2000 jusqu'à nouvel ordre.
- 3- Tous les notaires ayant rédigé des actes portant sur les lots de la SCI Perspective 2000 à produire une copie desdits actes.

DÉLAI DE RIGUEUR : 20 DÉCEMBRE 2024

Les Productions devront se faire à l'adresse suivante :

Cabinet N.A Consulting,
Angré 8ème Tranche, non loin de la pharmacie des ARUMS
Immeuble YAHA Bâtiment C, Porte 301.
Tel. : 27 22 50 07 44 / 07 07 91 97 42

Fait à Abidjan, le 14 novembre 2024
LE LIQUIDATEUR